

Écriture documentaire : du désir de film à l'intention

du 7 au 18 décembre 2015

Un contenu pédagogique élaboré par Films en Bretagne, en partenariat avec Ty Films

STAGE CONVENTIONNE AFDAS SOUTENU PAR LA REGION BRETAGNE

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

La note d'intention est primordiale en documentaire. Elle doit convaincre, séduire, rassurer sur la viabilité du projet. Outil essentiel dans la construction d'un film documentaire, elle permet de passer du désir de film à une définition concrète de la recherche de l'auteur. C'est à partir d'elle que le film pourra s'imaginer, se dérouler.

La note d'intention reste malgré tout une étape difficile dans le processus d'écriture car elle oblige l'auteur à scruter au plus profond son désir de film pour affirmer son point de vue.

Dans le même temps, aujourd'hui, beaucoup d'auteurs ont déjà filmé lors de repérages. Le fait de tourner avant que le film ne soit vraiment circonscrit peut permettre à l'auteur de mieux cerner son point de vue, de faire ressortir son intention.

Par ailleurs, le tournage d'un documentaire rime souvent avec imprévus et surprises. L'étape du montage s'avère alors être une nouvelle phase d'écriture à part entière, une véritable narration qui donne au film une cohérence, un rythme et une unité visuelle.

Écriture et montage sont donc intrinsèquement liés dès l'élaboration du récit.

L'auteur doit pouvoir anticiper un réel qui n'a pas encore eu lieu. **Le travail d'écriture de la note d'intention à partir de rushes de repérages** devient alors un moyen de prendre du recul sur le sujet du film, de se poser des questions, de donner de l'épaisseur, de la maturité au projet.

Cette formation doit permettre aux stagiaires d'**assimiler les outils nécessaires à l'écriture d'une note d'intention à partir d'images de repérage** afin que de l'image naisse la matière.

PUBLIC

La formation est ouverte aux auteurs, réalisateurs, professionnels de l'audiovisuel et du cinéma, ayant un projet de documentaire de création.

PRE-REQUIS, EXPERIENCE PROFESSIONNELLE

Connaissance des bases du logiciel Final cut pro 7.

MODALITES

Durée : 10 jours / 70 heures

Dates : du 7 au 18 décembre 2015

Lieu : Mellionec (22)

Horaires : 09:30 – 13:00 / 14:00 – 17:30

Effectif : 8

Coût : 2900 € net de taxes par participant

Prise en charge possible du coût
pédagogique du stage, sous conditions

PROGRAMME

Semaine 1 : du 7 au 11 décembre 2015

JOUR 1 – session collective

Introduction aux objectifs et au déroulement de la formation.
Présentation des projets de chaque stagiaire.

La note d'intention en documentaire : présentation de ce que l'on peut en attendre, suivie de deux études de cas, deux notes d'intentions de films qui ont été aidés.

Au montage, imaginer la narration à partir des rushes, méthodologie de dérushage. Travail à partir de cas concret(s).

Après avoir visionné un film, les participants en écriront la note d'intention qu'ils imaginent.

JOUR 2 - session en sous-groupes par demi-journées.

Inversion des groupes l'après-midi

Groupe 1

- Analyse et projection de quelques rushes de chaque projet
- Rappels théoriques
- Application et pistes de travail pour chacun
- Travail personnel avec suivi individuel

Groupe 2

- Méthodologie du dérushage : principes et structure, méthodologie formats, systèmes, quick time, codes, station FCP, FCP 7 logique de travail et interface.
- Présentation et échange sur les projets individuels.
- Préparation au dérushage : mise en place des timelines, conformation des rushes...

JOURS 3 et 4 - sessions en sous-groupes par demi-journées.

Inversion des groupes l'après-midi

Groupe 1

Mise en pratique dans le cadre d'un travail individuel, accompagné du formateur sur l'avancement de chaque projet.

Groupe 2 – Dérushage

Prise de notes, classification des rushes, recherche dans les images de ce qui fait intention.

Visionnage d'une heure par personne.

JOUR 5 (matin) - session en sous-groupes

De 9h à 11h: **Groupe 1**: Finalisation de la note d'intention
Groupe 2 : Finalisation du dérushage

De 11h à 13h: Inversion des groupes

JOUR 5 (après-midi) - session collective

Présentation de l'évolution de chaque projet, de chaque note d'intention.

Confrontation entre le travail présenté et les pistes proposées en début de session.

Analyse et retours des deux formateurs et des autres stagiaires. Echanges entre participants.

Présentation de la deuxième semaine.

Semaine 2 : du 14 au 18 décembre 2015

JOURS 6 et 7 - sessions en sous-groupes (demi-journées).

Inversion des groupes l'après-midi

Les formatrices accompagnent les stagiaires à la fois sur le travail d'écriture, avec Anne Paschetta, et sur le travail d'analyse des rushes avec Marie-Pomme Carteret.

Sur la partie montage, les stagiaires se consacreront sur ce début de semaine, à la sélection de rushes liés à l'intention.

JOUR 8 (matin) – session collective

Présentation du pitch de la note d'intention et projection des rushes.

Retours des autres stagiaires et des formateurs en vue de la finalisation pour le dernier jour de formation.

JOUR 8 (après-midi) et JOUR 9 - sessions en sous-groupes

Travail en individuel avec suivi personnalisé sur le pitch et la finalisation du bout à bout.

JOUR 10 – session collective

Présence de deux producteurs de documentaires :

> **Gilles Padovani / .Mille et Une. Films** ; et **Adeline Le Dantec / Les 48° Rugissants** (sous réserve)

> Présentation du métier de producteur, des attentes artistiques, et de la relation avec un auteur / réalisateur.

Présence de **Valentine Roulet, chef du Service de la création à la Direction de la création, des territoires et des publics du CNC.**

> Présentation du fonds d'aide à l'innovation audiovisuelle pour le documentaire de création du CNC.

Restitution des 8 notes d'intention et d'une sélection de rushes (max 10 minutes).

Echanges avec le groupe, les formatrices, les producteurs et Valentine Roulet.

Bilan global sur la formation et perspectives de réalisation.

FORMATRICES et INTERVENANTS



Anne PASCHETTA
Scénariste

Après une double maîtrise de philosophie et de Français Langue Etrangère et un Master en Echanges Interculturels, elle enseigne le français en Italie et en Inde où elle est responsable de l'action culturelle à l'Alliance française de Cochin. Elle est ensuite chargée de production pour la compagnie théâtrale Les Ateliers du spectacle, de Jean-Pierre Larroche, puis dramaturge pour différents metteurs en scène.

Elle s'initie à l'écriture documentaire en suivant une formation à l'INA et en travaillant comme co-auteur avec Namir Abdel Messeh pour son long métrage documentaire, *La vierge, les coptes et moi* (sortie salle août 2012).

Elle accompagne depuis de nombreux réalisateurs parmi lesquels Jeanne Gailhoustet, Jorge Léon, Silvia Staderoli, Guillaume Kozakiewicz, Thomas Mauceri, Mariana Otero, avec laquelle elle a écrit son dernier film, *À ciel ouvert* (sortie salle janvier 2014) et Jean-Gabriel Périot, *Une jeunesse allemande* (avance sur recettes juillet 2013).

Elle a enseigné l'écriture dans le cadre du Master documentaire de l'Université de Poitiers pendant 2 ans, dispense régulièrement des formations et accompagne l'écriture de films documentaires à Vidéadoc depuis octobre 2010.



Marie-Pomme CARTERET
Monteuse

Après avoir étudié le son à l'école Nationale Louis Lumière (1979-80), elle travaille comme monteuse son sur divers longs-métrages, entre autres, *Le Banquet* de Marco Ferreri. Parallèlement, elle monte des courts et moyens-métrages en 16 et 35mm.

En 1985, elle monte son premier long-métrage de fiction et découvre quelques années plus tard, simultanément à l'arrivée de la vidéo, la richesse et la liberté qu'offre le documentaire au montage.

De 1990 à 1993 son parcours croise celui d'Alain Cavalier avec le montage de plusieurs de ses *Portraits de femmes* et *Libera me*, dont elle fait également la prise de son.

Depuis, elle oriente principalement son travail vers le documentaire de création avec notamment François Christophe (aujourd'hui disparu), Valérie Minetto, Vivianne Perelmuter, Xavier Villetard et de nombreux jeunes réalisateurs.

Marie-Pomme Carteret intervient régulièrement à la Fémis dans le cadre de "l'atelier documentaire" et propose depuis 2014 un accompagnement dans le cadre des résidences d'écriture et de montage à Ty Films.

Gilles PADOVANI

Producteur / .Mille et Une. Films

Après des études de gestion et de cinéma à Paris I, Gilles Padovani commence en 1985 à travailler sur des longs métrages de fiction et des films publicitaires comme régisseur et assistant.

En 1988, l'opportunité de devenir directeur de production dans une société produisant du documentaire se présente. Il passe un an chez CAPP, puis, deux ans plus tard, commence à produire ses premiers documentaires pour France 3 et Canal+ chez Clipper Films.

En 1995, Gilles Padovani crée à Rennes **.Mille et Une. Films**, société de production de documentaires et de courts-métrages au sein de laquelle il produit plus d'une quarantaine de films dont de nombreux primés en France et à l'étranger.

Il produit en 2012 un premier long-métrage de fiction et en développe plusieurs autres.

Parallèlement, à partir de 1997, il participe activement à la vie associative de l'audiovisuel en Bretagne: il fonde à Rennes l'association Comptoir du doc' qui aujourd'hui diffuse une cinquantaine de documentaires par an dans tout le département. En 1999, il participe à la création de Films en Bretagne, dont il devient le premier président. Il est par ailleurs, de 1998 à 2000, vice-président de l'APAB, association des producteurs audiovisuels de Bretagne qui regroupe quinze sociétés.

De 2003 à 2005, Gilles Padovani est membre de la Commission d'Aide à l'écriture du Centre National de la Cinématographie.

Il a été lecteur (fiction) à la région Bretagne (2006-2007) et documentaire à la région Basse-Normandie (2008).

En 2009 et 2010, après avoir été plusieurs années membre de la commission, il préside la commission télévision de la Procirep.

Sa société est membre du SPI, du C7 (association qui regroupe les principaux producteurs de documentaires français), de Films en Bretagne, d'Unifrance et de l'Agence du court-métrage.

Adeline LE DANTEC

Productrice / Les 48° Rugissants

Après sept ans d'expérience dans la diffusion et la distribution - à la Coordination européenne des festivals de Cinéma (2000-01), puis au Festival Européen du Film Court de Brest - Adeline Le Dantec s'oriente vers la production à partir de 2007.

Au sein de Paris-Brest productions, elle participe comme directrice de production à la fabrication d'une quinzaine de courts métrages de fiction et de quelques documentaires.

C'est à partir de 2009 qu'elle commence à initier des projets en tant que productrice, d'abord à Paris-Brest, puis auprès de différentes sociétés de production en Bretagne : *Quidam* de Gaël Naizet (fiction, 17', 2011), *La Source* de Mirabelle Fréville (documentaire, 26', 2012, Paris-Brest prod.), *Je Rentrerais* (fiction, 10', 2013), *Quel Pays Nous Habite ?* de Nadja Harek (documentaire, 52', en production) ; *Les pieds nus, la tête libre* de Nicolas Leborgne (documentaire, 52', en production) ; *Griselidis – 11 mars 1981* de Guillaume Kozakiewicz (fiction en développement)...

Forte de ces expériences, la rencontre avec Anthony Quéré et Maël Cabaret a été déterminante pour concrétiser ce désir de production au sein d'une nouvelle société dans le paysage audiovisuel Breton, **Les 48° Rugissants**, où leurs trois parcours se complètent pour accompagner des talents émergents.

Valentine ROULET

Chef du Service de la création à la Direction de la création, des territoires et des publics du CNC.

MOYENS PEDAGOGIQUES & TECHNIQUES

METHODE PEDAGOGIQUE

Formation en résidence à Mellionnec favorisant l'immersion, l'échange et la disponibilité.

Travail et expérimentation en collectif et en sous-groupes.

Apports théoriques et étude de cas pratiques.

MOYENS TECHNIQUES

Lieu de projection

4 postes mac équipés en Final cut Pro 7.

MODALITES D'EVALUATION

Evaluation collective par les participants tout au long de la formation.

Suivi personnalisé en continu de chaque stagiaire par les formateurs.

Evaluation des projets par les formateurs et par l'organisation dans le cadre du travail en sous-groupes et en individuel.

Bilan en fin de formation.

CANDIDATURES & SELECTION

L'admission à la formation se fait dans la limite des places disponibles, après étude des dossiers de candidature par Films en Bretagne et Ty Films.

Il est entendu ici que les stagiaires devront s'engager par écrit avant l'entrée en stage à suivre l'intégralité de la formation.

DOSSIER DE CANDIDATURE

- Lettre de motivation
- CV
- Première intention d'où devra se dégager un vrai désir de film
- Images de repérages, vidéos et / ou photos (3 heures maximum)

Ces documents devront être adressés par mail à :

Films en Bretagne

Maud Brunet, chargée de la formation
formation@filmsenbretagne.org

Tél. 02 97 30 82 76 / Port. 06 58 95 84 52

DATE LIMITE D'ENVOI
DES DOSSIERS DE CANDIDATURE
Mercredi 18 novembre 2015

Comment financer ma formation ?

Je suis demandeur d'emploi

Plusieurs possibilités existent pour vous aider à financer votre stage.

Pôle Emploi peut vous accompagner dans certains cas. Nous vous invitons à prendre contact avec Films en Bretagne afin de vous orienter.

ATE régionale

Dans le cadre de stages, un quota de places est accessible aux demandeurs d'emploi disposant d'une expérience professionnelle en lien avec le stage proposé mais ne pouvant temporairement pas – ou plus – justifier de droits ouverts à la formation.

Après examen de leur candidature et sélection de leur dossier, ces personnes bénéficieront de la prise en charge du coût des frais pédagogiques correspondant au stage choisi.

Pour de plus amples informations, prenez contact à cette adresse : formation@filmsenbretagne.org

Je suis chef d'entreprise non salarié

AGEFICE

Si vous cotisez au RSI (Régime Social des Indépendants), votre formation peut être prise en charge par l'Agefice.

Tous les renseignements sur : <http://www.agefice.fr>

Je suis salarié du secteur audiovisuel ou intermittent

Vous êtes intermittent ou salarié des secteurs audiovisuel, spectacle vivant, journalisme ?

L'**AFDAS** est votre organisme paritaire collecteur agréé par l'État pour collecter les contributions formation des employeurs de la culture, de la communication, des médias et des loisirs.

Ces contributions sont utilisées pour financer des actions de formation et de professionnalisation.

Vous trouverez sur le site de l'Afdas les informations utiles sur les modes de prise en charge et le calcul de vos droits à la formation.

<http://www.afdas.com>

Vous pouvez également prendre contact avec la délégation Ouest pour faire étudier votre cas :

Afdas – Délégation Ouest

(Bretagne, Pays-de-la-Loire, Basse-Normandie)

227, rue de Châteaugiron – 35000 Rennes

Tél : 02 23 21 12 60

Professions libérales & travailleurs indépendants

FIFPL

Tous les renseignements sur : <http://www.fifpl.fr>